

Bureau n° 202
Affaire suivie par : Éléna SIRÉ

Tél : 03 86 72 20 47
Mél : secaux3@ac-dijon.fr

12 bis, Boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Auxerre, le 19 septembre 2022

**NOTE DE SERVICE N° 1
(À faire émarger par les enseignants)**

L'Inspectrice de l'Éducation nationale
à

Mmes et MM les Directrices et Directeurs d'écoles
Mmes et MM les Enseignantes et Enseignants
Mmes et MM les Enseignantes et Enseignants
Spécialisés et Psychologues des RASED

L'équipe de circonscription est heureuse de vous retrouver pour engager les travaux de cette nouvelle année scolaire avec l'engagement et l'enthousiasme professionnels que nous partageons.
Cette note de service décline les objectifs à poursuivre tout au long de l'année qui traduisent les orientations données par le ministre de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports notamment dans la circulaire de rentrée du [30 juin 2022](#)

I/ L'équipe de circonscription Auxerre 3

IEN		Eléna SIRÉ	
CPC généraliste	03 58 43 80 44	Cédric DUPERROY	cpc2aux3@ac-dijon.fr
Secrétaire	03 86 72 20 47	Annie BRÉCHAT	secaux3@ac-dijon.fr
E Run	03 86 72 20 08	Yohann CORDE	yohann.corde@ac-dijon.fr
Assistant de prévention	03 86 72 20 34	Rémi TOURNAYRE	apc289@ac-dijon.fr

Les horaires d'ouverture du secrétariat sont les suivants :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	: 8h-12h15/13h15-17h15
Mercredi	: 8h30 -11h40
Tél . Secrétariat de circonscription	: 03.86.72.20.47
Fax	: 03.86.51.21.30
Courriel	: secaux3@ac-dijon.fr

✓ **Enseignants référents :**

Madame Viviane Gauthier : 03.86.74.30.79 - 06.77.89.44.64 ce.referentash89-puisaye@ac-dijon.fr
Madame Aurélie Caudron : 06.85.33.32.80 ce.referentash89-avallon@ac-dijon.fr

II/ Les priorités de l'année scolaire 2022-2023 :

La Circulaire de rentrée 2022 parue au BO le 29/06/22 **décline 3 dimensions essentielles** qui seront le fil rouge de notre action pédagogique.

1. « Une École engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux ».

L'école maternelle est capitale dans le parcours de l'élève et elle fera l'objet d'un nouvel investissement pédagogique. L'attention doit porter sur le plaisir d'apprendre tout en continuant le travail de maturation pour articuler les enseignements aux attendus du cycle 2 et tout particulièrement de la classe de CP. Je vous invite donc en équipe à programmer des temps de conseils des maîtres afin d'analyser les résultats des évaluations et de pouvoir ainsi ajuster les progressions à l'aune des besoins des élèves.

La déclinaison des plans de formation en mathématiques et en français sera une modalité d'actions pour développer cette expertise au sein des classes de l'école maternelle. Je vous adresserai une note relative à l'organisation des constellations et la répartition prévue dans les meilleurs délais.

2. « Une École engagée pour l'égalité et la mixité ».

La lutte contre les inégalités doit se poursuivre sans relâche afin de permettre à tous les enfants de déployer ses potentialités quelles que soient ses origines géographiques, sociales ou familiales.

- La scolarisation des élèves en situation de handicap s'est nettement améliorée et nous poursuivrons cet engagement pour rendre l'école pleinement inclusive. L'organisation sous forme de pôle inclusif d'accueil localisé (PIAL) s'est installée au cours de l'année précédente et les efforts portent, comme nous l'avons évoqué lors des réunions de directeurs, sur une optimisation des moyens mis en place dont les AESH. L'attention portée aux familles et à la communication est également un point d'achoppement afin de sécuriser les parcours de ces élèves.
- « Cibler la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte ».
 - **Les résultats des évaluations nationales** sont un outil de travail pour l'ensemble des équipes. Ils doivent permettre tant pour les collègues de cycle 1 que de cycle 2 d'ajuster les progressions ainsi que les pistes de remédiation. Je rappelle ici que le dispositif [Evalaide](#) est précieux pour la prévention des difficultés au sein de la classe. La collaboration des enseignants spécialisés du RASED est une intervention complémentaire aux réponses construites dans le projet de l'élève. Une note spécifique précisera les priorités fixées pour la circonscription en vue de la période 2.
 - Un travail de réflexion se poursuivra pour les enseignants de cycle 3 dans le cadre du **conseil écoles collège** afin de penser en amont des **évaluations de rentrée de 6^{ème}** des activités pédagogiques pour renforcer certains attendus de fin de CM2. Je vous invite à prendre connaissance des situations proposées pour évaluer les attendus de fin de CM2 en suivant ce lien : [Analyses des résultats nationaux](#)
- « Lutter contre les assignations sociales et territoriales : Notre circonscription porte pour la deuxième année un projet de Territoire Educatif Rural (TER) sur le secteur de Charny Orée de Puisaye. Les directeurs des écoles ont une information régulière concernant ce dernier. La prise en compte des besoins des élèves en milieu rural se poursuivra. Ce travail a pour objectif de penser les temps de l'élève de manière plus large que sur le temps scolaire en étroite collaboration avec les collectivités territoriales. L'attention particulière à l'ouverture des élèves les plus éloignés des centres urbains doit conduire à renforcer les parcours d'éducation Artistique et Culturelle, de pratiques sportives. La connaissance de chacun des acteurs du territoire est un point crucial pour envisager des actions qui ont du sens pour les élèves et pour leur famille.

3. Une école engagée pour le bien-être des élèves

Dans cet axe, nous retrouvons dans la circulaire de rentrée toute l'importance d'être bien à l'école pour bien vivre les apprentissages.

- Les apprentissages conduits dans le cadre de l'Education Morale et Civique (EMC) doivent poursuivre les efforts engagés pour construire dès le plus jeune âge les qualités de respect et de réciprocité.
 - **La promotion de l'égalité filles-garçons** y trouvent une place singulière ainsi que la lutte contre toutes les formes de discriminations. Dans le prolongement de la loi du 2 mars 2022, des actions de formation seront proposées dans le cadre du déploiement du programme Phare.
 - **Les fléaux du harcèlement et du cyber-harcèlement** doivent faire l'objet d'actions de sensibilisation et de prévention.

- **L'attention portée à la santé mentale des élèves nous mobilise tous au quotidien.** Avec le RASED de circonscription ainsi que le pôle ressources nous vous accompagnerons dans le repérage et le diagnostic des signes de fragilité psychologique.
- **L'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive demeurent des priorités.** J'attire votre attention sur la généralisation des **30 minutes d'activité quotidienne**. Je vous invite, pour les écoles qui ne l'ont pas encore renseigné, à vous inscrire sur la plateforme nationale. Au-delà des kits d'équipement qui sont encore délivrés, il s'agit de mettre en lumière les actions que vous conduisez, je le sais bien, dans chacune des écoles et des classes de la circonscription. La circonscription a mis en ligne un outil qui vous permettra de retrouver toutes les informations et les conseils utiles pour envisager cette action. Un espace de mutualisation est également ouvert et je vous invite à y partager vos actions, vos trouvailles, votre inventivité pour un enrichissement mutuel des pratiques.
- **L'éducation au développement durable est une nécessité.** Je tiens à saluer ici la détermination des équipes dans ce domaine au vu du nombre de projets de labellisation E3D que porte la circonscription d'Auxerre 3. Les 6 heures « autres » de formation proposées aux enseignants de cycle 2 et cycle 3 comprendront un axe spécifique à ce domaine.
- **Agir contre l'illettrisme.** Agir contre l'illettrisme est une priorité nationale qui doit nous mobiliser au quotidien et dès l'école maternelle afin de détecter les signes précurseurs et de construire de manière irréversible les acquis de base des élèves.
En effet, 7% de la population nationale majeure est concernée par ce problème et près de 11% dans le département de l'Yonne. Vous pourrez vous appuyer sur les dispositifs et les ressources développés sur le lien suivant :
<https://eduscol.education.fr/862/agir-contre-l-illettrisme>

Il me paraissait important de vous proposer dès cette première note de service une lecture des priorités en lien avec le fonctionnement et les réalités de la circonscription. Certaines écoles sont également engagées dans des projets spécifiques comme celui de la Ferté-Loupière et du FabLab dans le cadre du plan sciences ; les actions dans le domaine des Langues vivantes et du processus de labellisation « école bilingue » de l'école primaire de Charny Orée de Puisaye. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et je mesure au quotidien votre engagement et votre motivation pour offrir des conditions propices aux apprentissages et aux évolutions dans chacune des écoles de la circonscription.

III/ La santé et la sécurité dans les écoles

1. **La santé :** [Le protocole sanitaire](#) en vigueur dans les écoles depuis le 1er septembre est de « socle de mesures » sur une graduation allant de 1 à 4. En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à l'autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

J'attire votre attention sur la réactualisation de la foire aux questions qui permet le plus souvent de lever des incertitudes et que vous retrouverez en suivant le lien suivant : [FAQ](#)

2. La sécurité dans les écoles

La sécurité des écoles et des établissements scolaires demeure une priorité absolue.

Le niveau VIGIPIRATE demeure au niveau "SECURITÉ RENFORCÉE - RISQUE ATTENTAT".

Les mesures de sécurité contre les attentats et les intrusions, mises en place restent en vigueur :

- **3 exercices annuels d'évacuation incendie.** Le premier doit être réalisé au cours du mois de septembre.
- **3 exercices annuels** en lien avec le PPMS. Le premier est à réaliser avant les congés d'hiver et doit être en lien avec le risque attentat-intrusion.

Vous trouverez en **annexe** de cette note les éléments nécessaires pour la réalisation de ces exercices et la procédure à suivre. Monsieur Tournayre peut vous accompagner notamment pour la saisie des informations sur RESCUE.

Je vous invite à sensibiliser les parents d'élèves à ce sujet en exposant les mesures prises, en leur rappelant notamment les comportements attendus lors des entrées et sorties de l'école. Une note spécifique de monsieur le recteur parviendra ces prochains jours dans les écoles.

IV- Formations et accompagnement

1. La formation continue au service du développement professionnel

Les 18h de formation continue se déclineront de façon différente selon le cycle. Cette année, l'organisation suivante a été retenue pour le département :

- **Les enseignants de cycles 2 et 3** bénéficieront de 18h d'animations pédagogiques : 6h en français, 6h en mathématiques et 6h dans d'autres domaines disciplinaires. Pour ce qui concerne les « 6heures autres », vous trouverez en pièce-jointe un formulaire vous permettant d'émettre des vœux selon les domaines qui correspondent aux priorités du projet de vos écoles.
Je vous annonce également la concrétisation du lieu du laboratoire mathématiques de Toucy. Si certaines équipes souhaitent construire un projet en sollicitant les compétences et les ressources de ce haut-lieu des mathématiques, n'hésitez pas à en faire part à la circonscription. Monsieur REB qui porte ce projet pourra vous proposer des pistes de travail.
- **Les enseignants de cycle 1** bénéficieront de la mise en œuvre du plan mathématiques ou du plan français. Ils seront regroupés par constellations (ou groupes) d'enseignants d'un même secteur de collège. La formation s'organise à la fois sur le temps scolaire avec des visites croisées dans les classes et en dehors du temps scolaire (18h) pour des temps d'échanges entre pairs et de formation. Les modalités précises seront présentées aux enseignants concernés le mercredi 19 octobre

2. Les rendez-vous de carrière : un moment d'analyse réflexive essentiel

Une prochaine note de service abordera les modalités d'évaluation des enseignants : Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations. Je vous rappelle que l'information préalable aux rendez-vous de carrière doit être transmise aux enseignants 15 jours avant la date prévue. Pour les enseignants concernés par un rendez-vous de carrière, je vous propose de participer à un temps de présentation et d'échanges à distance le mercredi 5 octobre à 10h30. Un lien sera envoyé par la circonscription aux personnels concernés.

3. L'entrée dans le métier

Un parcours m@gistère a été conçu par la DGESCO pour accompagner la prise de fonction en maternelle et en élémentaire.

Vous y trouverez :

- des contenus théoriques et des repères concernant votre environnement professionnel,
- des recommandations pédagogiques,
- de nombreuses ressources de formation et propositions concrètes pour la classe.

V. Les relations avec les familles : les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école

Dates du scrutin : Pour l'année scolaire 2022-2023, les élections se tiendront le **vendredi 7 octobre**

Rappel des modalités de vote : dans le premier degré, le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou uniquement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. Les votes sont personnels et secrets.

Vous trouverez un outil d'accompagnement (calendriers indicatifs) en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2217341N.htm>

J'adresse un mot de bienvenue aux enseignants qui arrivent au sein de la circonscription d'Auxerre 3 et tout particulièrement aux professeurs des écoles stagiaires.

L'équipe de circonscription vous souhaite une excellente année scolaire et reste à votre écoute pour toute demande.



Éléna SIRÉ